



Issy les Moulineaux, le 2 juillet 2009

Monsieur Christophe PROVOT
Hôtel de Ville
47, rue du Général Leclerc
92130 Issy les Moulineaux

Monsieur le Maire-Adjoint,

En réponse à votre lettre du 4 juin 2009 dans laquelle vous nous avez informés de la décision de la Municipalité de ne pas participer à la Table Ronde d'ACTEVI du 18 juin, nous voudrions apporter les précisions suivantes :

Cette table ronde a malgré tout eu lieu avec tout le succès que nous attendions et, même si nous regrettons d'être bannis des instances mises en place par la Mairie, nous sommes bien décidés, encouragés par ce succès, à poursuivre en toute légitimité notre action « pour qu'Issy reste une ville où il fait bon vivre », car la réunion a confirmé le besoin d'écoute et de participation active des habitants d'Issy les Moulineaux à l'élaboration de la qualité de vie dans leur ville.

Nous tenons à réaffirmer avec force que nous ne sommes pas systématiquement contre les projets de la municipalité. Nous tentons avec conviction, et soutenus par les Isséens, de proposer des alternatives à certains projets que nous estimons préjudiciables à la qualité de vie ou amenant une densification insupportable pour les habitants.

Nous tenons par ailleurs à apporter quelques rectifications à certaines accusations qui figurent dans votre courrier. Il n'est pas exact de dire qu'ACTEVI exploite de façon partielle et partielle des informations partagées, ou alors il faut en donner des exemples précis : ne pas être d'accord avec certaines de vos propositions ne signifie pas être partial. Notre objectif est, dans un souci d'équilibre et en toute honnêteté intellectuelle, de compléter l'information des citoyens en soulignant certains risques qui ne sont pas toujours signalés par la municipalité dans l'exposé de ses projets. Par contre, il est exact que nous utilisons les pétitions, les tracts et notre blog pour informer les Isséens et plus particulièrement nos adhérents, faute de disposer d'une revue équivalente à « Point d'Appui » distribuée gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.

1/2

Action Citoyenne pour les Transports et l'Environnement de la Ville d'Issy-les-Moulineaux
Association reconnue d'Intérêt Général
2, rue André Chénier 92130 ISSY LES MOULINEAUX - Tél : 01 40 95 98 70
E-mail : contact@actevi.fr - Blog : www.actevi.fr

Nous ne contestons pas le rôle des élus légitimés par le suffrage universel quant aux orientations en matière d'urbanisme et de qualité de vie, mais nous pensons qu'en ce qui concerne les décisions, l'époque est révolue où les citoyens donnaient un blanc seing, sans aucun contrôle, pour toute la durée du mandat de ces élus : ces décisions sont trop lourdes de conséquences à long terme pour que l'on s'en désintéresse. Cela a fortiori sur des sujets comme le PACI ou la tour en centre ville qui, bien que déjà dans les cartons, n'ont pas du tout été évoqués lors de la dernière campagne électorale des municipales par la liste « Ensemble à Issy », dont est issue la majorité municipale.

Si nous avons engagé un recours contre la modification du PLU c'est parce que nous pensons que la destruction du PACI est une mauvaise décision, injustifiée, qui choque de nombreux Isséens et dont les conséquences, dans ce cas, seront définitives... et c'est aussi parce que nous n'avions pas d'autre alternative pour tenter de stopper ce projet : vous nous accusez d'avoir à travers ce recours, fermé la porte au dialogue, mais le dialogue n'était plus possible au sujet du PACI une fois que vous aviez pris une décision définitive après avoir balayé d'un revers de la main les objections faites lors de l'enquête publique . Seule la voie du recours nous était alors ouverte pour tenter de stopper ce projet. C'est vous qui voulez en tirer prétexte pour cesser tout dialogue sur tous les autres sujets.

L'actualité confirme le fait que de plus en plus de citoyens ne se contentent plus d'aller voter à intervalles réguliers, mais s'intéressent à la vie de leur cité, veulent être informés et impliqués dans les décisions qui concernent leur avenir et celui de leurs enfants. De ce fait, ils se regroupent, créent des associations et quand les décisions prises par les élus leur semblent aller dans le mauvais sens, ils s'y opposent en utilisant les moyens légaux à leur disposition. C'est grâce à ces actions que des erreurs ont pu être évitées comme, par exemple, l'annulation du permis de construire du Musée d'Art Contemporain de la Fondation Hamon dans l'île Saint Germain, suite à un recours de l'association Val de Seine Vert ou, tout récemment, l'annulation à Montrouge, pour irrégularités, du permis de construire d'un important projet immobilier, par le Tribunal Administratif de Versailles, suite au recours d'une association, semblable à la nôtre et nommée MONMONTROUGE...

Bien sûr toutes ces associations indépendantes et apolitiques sont moins dociles et plus critiques que d'autres créées et/ou encadrées par la municipalité mais nous pensons qu'elles sont indispensables à la vie locale et que leur rôle sera amené à se développer dans l'avenir même si elles contrarient certains projets des élus « légitimés par le suffrage universel ».

En conclusion, dans un esprit de collaboration et d'écoute, vous resterez le bienvenu dans nos futures réunions auxquelles nous continuerons à vous inviter, et réitérons notre souhait de prendre part, à vos côtés et à ceux de tous les élus, aux propositions pouvant contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans notre ville.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire-Adjoint, l'expression de nos sentiments distingués.

Jean-Marc BRISON
Président